Plan de situation . 1:2500
0 50 100m

Un nouveau bâtiment s'intégrant et animant le noyau villageois .

Le nouveau bâtiment éducatif se contextualise avec les différents bâtiments publiques voisins. Il cherche des rapports différenciés avec la rue, des associations légitimes avec les bâtiments historiques ainsi qu'une relation pragmatique avec les bâtiments du groupe scolaire.

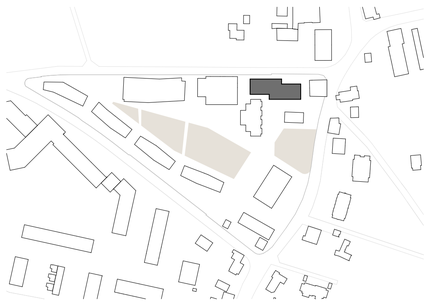

Une implantation discrète et méticuleuse

Le nouveau bâtiment crée une fermeture de la zone d'affectation de l'équipement publique du côté de la rue de la Repentance. Il remplace le bâtiment des années 60.
Le bâtiment se détache des bâtiments existants, il rend le bâtiment historique à nouveau indépendant et laisse intacte les bâtiments des années 80.
Le bâtiment malgré son rapport direct avec la rue ne cherche pas un seul alignement avec celle-ci. Le bâtiment joue avec la position de la salle de gym et celle du bâtiment historique, car ceux-ci ne sont pas sur le même front.
Le bâtiment se déforme créant des élargissements de trottoir, favorisant des zones d'accueils différenciées.

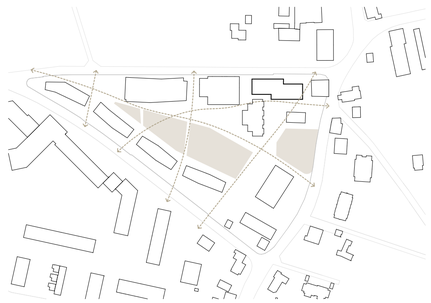

Une implantation tenant en compte le maillage pédestre au cœur du village

La commune de Meinier possède une grande parcelle au centre du village. Les aménagements extérieurs existants développent un maillage pédestre liant les zones d'habitations à la campagne environnante. Le projet de la nouvelle école s'inscrit dans la perméabilisation de cette zone centrale. La sécurité des enfants reste une préoccupation majeure. Des mesures architecturales, telles que murets, portillons, etc., sont proposées.

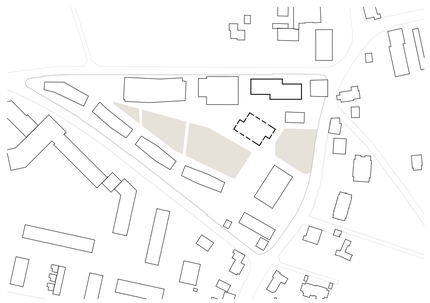

Une implantation stratégique

Le projet de la nouvelle école occupe le bord Nord - Est de la zone d'affectation de l'équipement publique entre la salle de gymnastique et le bâtiment historique. Il remplace le bâtiment des années 60 et oriente le préau du côté de la zone calme du village. Son implantation permet une économie foncière qui pourra être bénéfique dans le futur pour l'agrandissement du groupe scolaire. Un nouveau volume sera facilement implanté sur le site.

N

Plan de situation . 1:500

Un rez-de-chaussée traitant les seuils de manières différenciés offrant des rapports variés entre l'extérieur et l'intérieur .

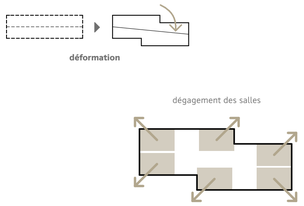

Une déformation du volume offrant des dégagements visuels de qualité pour chaque salle de classe

La déformation du volume est un thème du projet. Cette démarche permet une réduction d'échelle qui met le nouveau bâtiment en rapport avec les volumétries des bâtiments existants du village. Le plan dégage six angles permettant l'aménagement de six salles de classe par niveau bénéficiant d'une vue panoramique sur l'environnement villageois. Elles bénéficient ainsi de lumières différenciées, de vues croisées sur le village, sur le paysage agricole et des dégagements visuels.

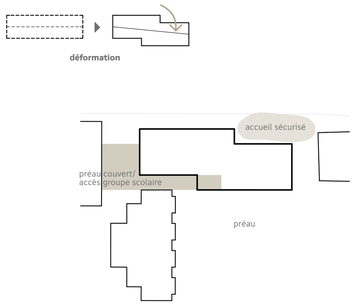

Une déformation du volume offrant des espaces extérieurs différenciés

La déformation du bâtiment crée deux espaces extérieurs attenants d'accueil du côté de la rue et du côté du parc. L'accueil du côté parc, est accompagné d'une dalle se liant au projet des années 80. Cette dalle lie les trois bâtiments et devient également le préau couvert du nouveau groupe scolaire.

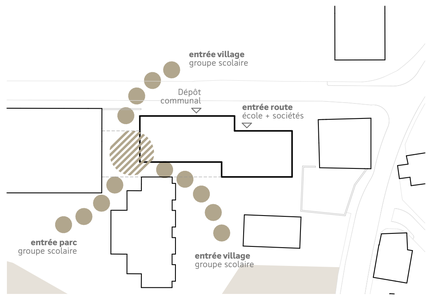

Des accès différenciés s'adaptant au programme

Les entrées principales des bâtiments du groupe scolaire sont liées et protégées par le préau couvert. Une entrée secondaire de l'école est proposée du côté de la rue. Celle-ci est partagée conjointement hors des horaires scolaires avec les sociétés communales. Un accès de service est proposé en lien avec la sortie de secours du bâtiment et de l'ascenseur. Il permet l'accès au dépôt communal, placé au sous-sol.

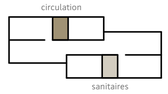

Une structure simple et efficace

Le bâtiment fait une largeur de 15m sur 50 mètre de longueur. Le plan intègre un bloc de circulation (cage de sortie de secours et ascenseur) du côté rue et un bloc sanitaire côté préau.

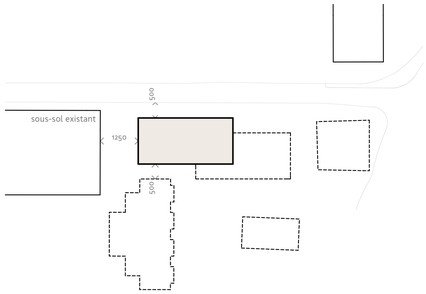

Un sous-sol compacté, des travaux permettant le fonctionnement de l'école existante

Le sous-sol concentre les fonctions sans chauffage et tempérées afin de simplifier et faciliter la construction.
Seule la moitié de l'assise du bâtiment est excavée et le sous-sol est détaché des bâtiments adjacents. Le terrassement est minimisé et l'excavation est facilitée tout en permettant le fonctionnement des bâtiments voisins.

Coupe transversale . 1:200

0 4 8m

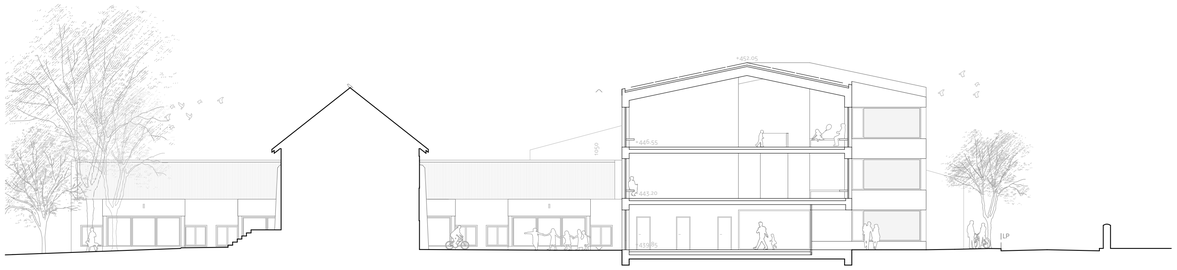

Coupe transversale . 1:200

0 4 8m

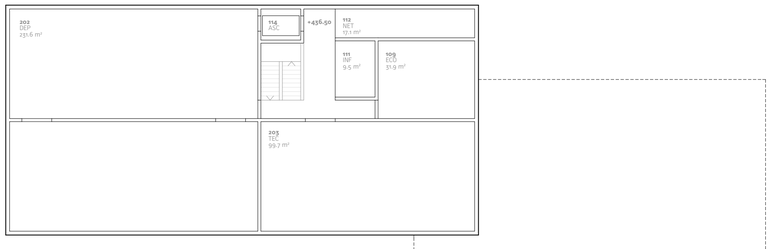

Plan sous-sol . 1:200

0 4 8m

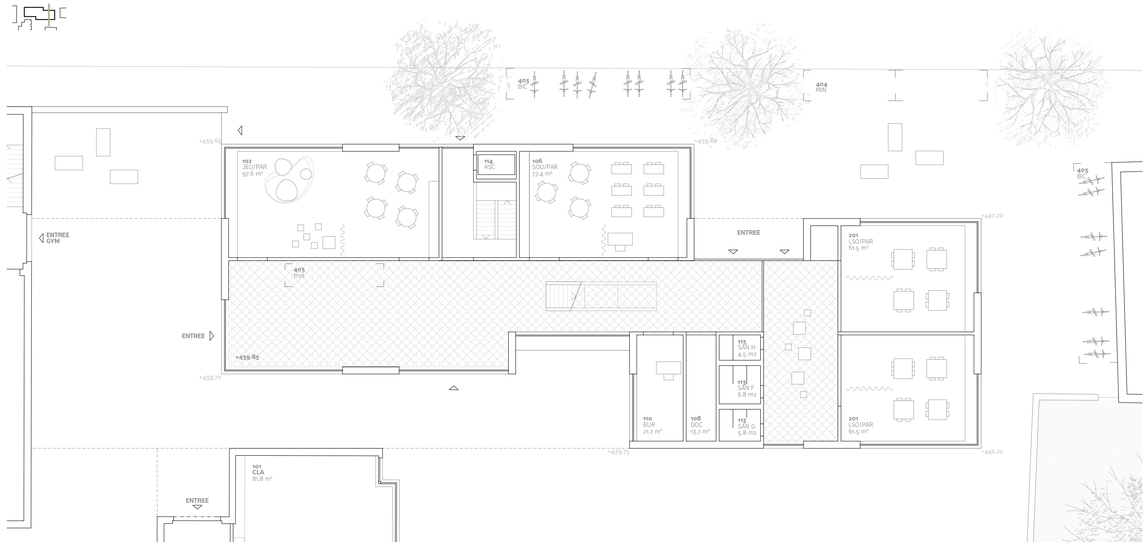

Plan du rez-de-chaussée . 1:200

0 4 8m

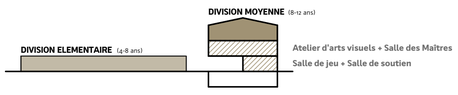

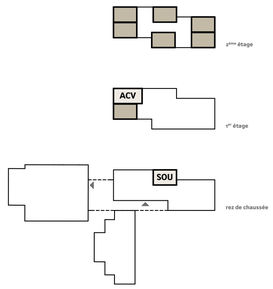

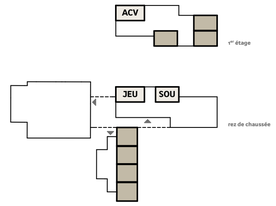

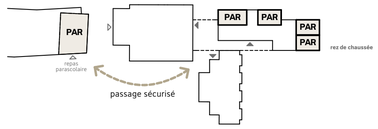

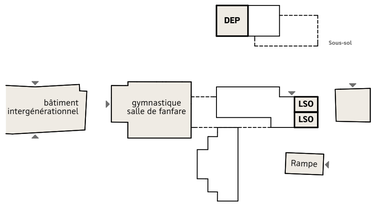

L'organisation du groupe scolaire

La structure de l'enseignement primaire public est divisée en 2 groupes ; la division élémentaire (1P - 4P) et la division moyenne (5P - 8P).
Le programme demande un total de 14 classes pour l'ensemble du groupe scolaire.
Le projet garde les 4 classes du pavillon existant pour la division élémentaire et propose dans le nouveau bâtiment les 10 nouvelles classes pour la division moyenne.

DIVISION MOYENNE . 5P - 8P (8-12 ans)

Le programme pour la division moyenne occupe le haut du nouveau bâtiment. Les salles de classes se trouvent au 1er étage et au 2ème étage. La salle des arts visuels (celle-ci est partagée avec le cycle élémentaire) et la salle de soutien se trouvent dans le nouveau bâtiment.

DIVISION ELEMENTAIRE . 1P - 4P (4-8 ans)

Le programme pour la division élémentaire est distribué au rez-de-chaussée et 1er étage, afin de faciliter le rapport avec l'extérieur et d'éviter les différences de niveaux.
Le nouveau bâtiment prolonge le rez-de-chaussée avec la salle de jeu et la salle de soutien.

L'accueil parascolaire

Les affectations du parascolaire sont situées au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment permettant de les séparer avec les locaux scolaires.
Pour les repas, les enfants sont accueillis dans le bâtiment voisin intergénérationnel.
Un lien sécurisé par le parc permet aux enfants de se déplacer entre les deux bâtiments. La salle de jeu au rez-de-chaussée, orientée au nord, est propice pour la sieste des enfants.

L'école au centre du programme communal associatif

Les locaux des sociétés communales sont placés dans le projet en extrémité du rez-de-chaussée. Cette extrémité crée un groupement de fonctions associatives avec « la Rampe » et le bâtiment historique qui sera également occupé par la Commune.
Le préau couvert est le centre de distribution des trois bâtiments scolaires ; salle de gym, pavillon existant et nouveau bâtiment. Ce point de connexion est en forte relation avec le parc et la rue, indépendant de toutes fonctions communales.

Profil en long de la façade de la Route de la-Repentance . 1:200

0 4 8m

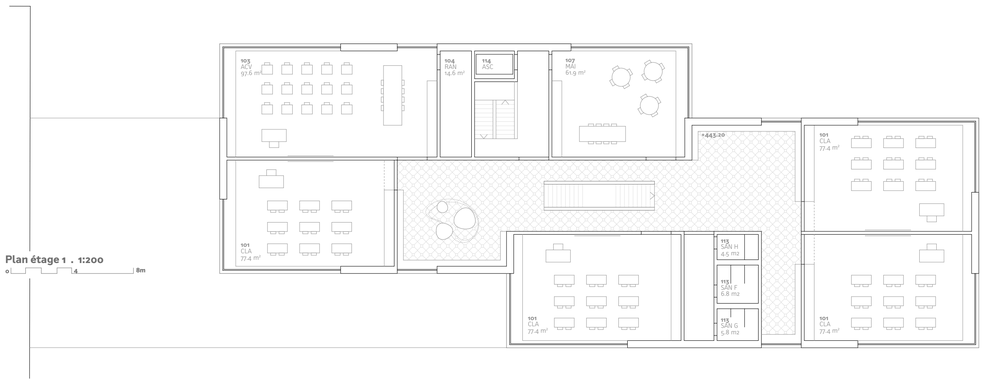

Plan étage 1 . 1:200

0 4 8m

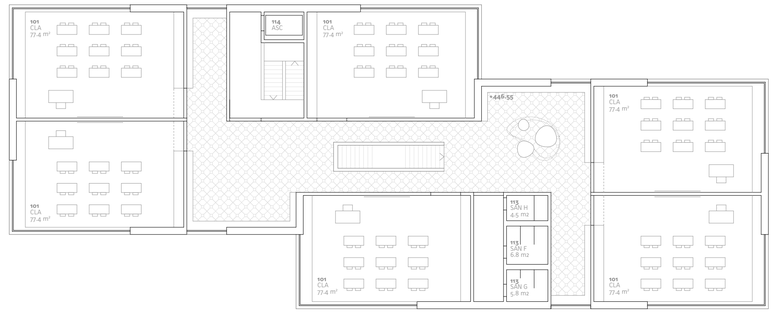

Plan étage 2 . 1:200

0 4 8m

Des salles de classes offrant un espace réceptif au développement de pédagogies différenciées.

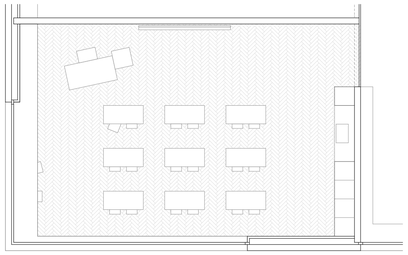

Salle de classe var. 1 . 1:100

0 2 4m

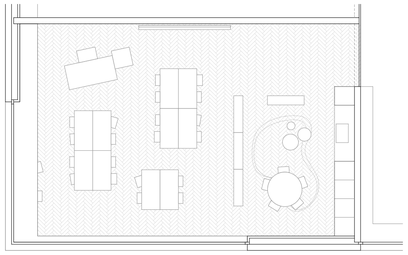

Salle de classe var.2 . 1:100

0 2 4m

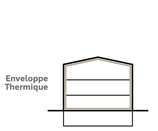

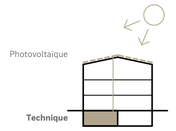

Un bâtiment rationnel dans la continuité d'une esthétique rurale

Le bâtiment est compact et construit de manière simple et pérenne favorisant ainsi l'économie du projet lors de sa construction et durant son utilisation. Le bâtiment utilise des matériaux régionaux, recyclés, dans la mesure du possible.
L'enveloppe du bâtiment est prévue en béton teinté cherchant une continuité avec l'apparence minérale du village. Les façades sont isolées à l'intérieur et revêtue d'un doublage intérieur pour l'aménagement des installations diverses. Le volume thermique reste hors-sol grâce à un sous-sol non isolé.